



Trafic des femmes et des enfants

PISTES D'ACTION

AU MOMENT DE NOUS PRÉPARER À UNE PRISE DE POSITION COLLECTIVE

Préparation personnelle

Participer au processus de la prise de position collective SNJM.

Chercher des renseignements supplémentaires.

- Continuer à nous renseigner sur cette question (journaux, programmes de télé, vidéocassettes, sites Web...).
- Lire des articles sur le trafic des femmes et des enfants.
- Porter cette question dans ma prière privée ou communautaire.
- ...

Préparation communautaire - y compris à l'échelle de la province ou du secteur

- Inviter un ou des experts aux rencontres de groupe pour partager l'information avec nous. (Ce qui peut inclure des femmes victimes de ce trafic.)
- Consulter d'autres congrégations qui ont travaillé cette question.
- ...

UNE FOIS LA POSITION COLLECTIVE PRISE :

Personnellement

- Informer les autres au sujet de ce trafic; par exemple, nos collègues, nos familles, nos ami-e-s, les élèves à qui nous enseignons ou les membres de la paroisse où nous travaillons.
- Communiquer avec les journaux ou les magazines auxquels nous sommes abonnées et leur demander de publier de l'information sur la situation ou sur l'histoire de femmes et d'enfants victimes de ce trafic ou en danger de le devenir.
- Communiquer avec les stations de télévision et leur demander de diffuser des vidéos qui présentent la situation de ce trafic.
- Prier pour les femmes et les enfants victimes de ce trafic ou en danger de le devenir.
- Se renseigner soi-même sur les lois en vigueur dans notre propre pays et plaider en faveur des lois et des programmes qui promeuvent la récupération, le rapatriement et la réintégration des femmes et des enfants victimes de ce trafic, de même que sur les lois qui traitent de la demande de consommation pour ce trafic.
- ...

À l'échelle de la Congrégation, de la province et du Secteur

- Publier un communiqué de presse rendant publique notre prise de position.
- Encourager les Conférences nationales des religieuses à élaborer leurs propres énoncés et en faire une priorité de la plus haute importance.
- Appuyer d'autres organisations qui ont ceci comme priorité, par exemple, la Coalition internationale contre le trafic des femmes, ou ECPAT, de même que celles qui procurent des services aux femmes et aux enfants victimes de ce trafic.
- Travailler, par l'éducation, à changer les attitudes qui font de ce trafic une pratique acceptable dans la société.
- ...